

SÉLECTION

La très lente émergence de la finance à Genève



OLIVIER PERROUX, HISTORIEN

«La hausse de l'investissement des capitaux passe par une libéralisation de la bourse.»

Genève est aujourd'hui l'une des principales places économiques (et bancaires) de Suisse. Cet état de fait est le résultat d'une lente évolution du tissu économique du canton. C'est aussi le résultat de réalités politiques qui ont poussé certains citoyens en opposition avec le pouvoir établi de l'époque à créer des établissements permettant un accès facilité au capital. Dans son livre *Histoire de Genève* (tome 3), l'historien économique genevois Olivier Perroux détaille les événements et le contexte qui a permis aux activités bancaires de s'étendre dans le canton. Dans un environnement où les Etats européens furent contraints au repli à travers des protections douanières, la situation économique de Genève n'était pas des plus évidentes. Surtout dans un climat où la concentration du pouvoir en quelques mains laissait imaginer que les élites de l'époque cherchaient à restreindre l'accès au capital. Extraits.

La chute de Napoléon a été porteuse, pour les Genevois, d'un immense espoir sur le plan économique. À l'image de la Suisse, Genève sait que sa prospérité dépend d'un accès facilité aux marchés extérieurs. L'annexion de Genève, en 1798, à un vaste Empire avait suscité des espoirs auprès des industriels, rapide-ment déçus. En effet, la Genève devenue française a souffert autant de la concurrence interne à l'Empire, parfois biaisée en défaveur des territoires annexés, qu'à des barrières mises à ses exportations dès 1806 via le blocus continental. Dès lors, la chute de Napoléon porte de nouveaux espoirs de prospérité. Une fois de plus, les espoirs sont déçus. En effet, les premières années de la Restauration s'inscrivent dans un climat de morosité économique globale. La levée brutale du blocus continental a inondé l'Europe de produits manufacturés anglais, qui s'étaient accumulés les années précédentes et dont les prix sont bradés. De plus, de très mauvaises récoltes affectent l'année 1816, surnommée «l'année sans été», à l'échelle de la planète. Les récoltes sont catastrophiques suite à un été froid et

pluvieux, addition d'un phénomène climatique – une éruption volcanique en Indonésie – aux difficultés d'une Europe rurale durement affectée par les guerres napoléoniennes. La Savoie et les communes campagnardes du canton sont particulièrement touchées par cette dernière grande crise de subsistance européenne. L'économie cantonale souffre d'autant plus qu'en réaction aux difficultés, les différents États européens, France en tête, mettent en place des protections douanières. En 1821, la crise atteint son sommet. Elle a raison de l'industrie textile genevoise, qui disparaît presque totalement dès 1824. Ces difficultés font naître un sentiment d'injustice qui se répand dans la population. Par une politique de placements à l'étranger large-ment pratiquée déjà avant la Restauration, les élites et leurs associations bancaires auraient fermé l'accès au capital pour les industries locales. Les élites tentent de se défendre contre cette idée mais la concentration du capital et du pouvoir politique presque dans les seules mains des anciennes familles bourgeoises amplifie ce reproche, dont l'ampleur est mise en doute par plusieurs historiens. Le reproche a cependant quelques fondements. D'abord, Genève dispose de plus de capitaux que son économie n'en nécessite, ce qui rend les placements à l'étranger, parfois très lointains, inévitables. De plus, les financiers genevois sont très prudents, jusqu'à paraître pingres: ils prêtent facilement aux États ou à des entreprises qui ont fait leurs preuves, mais rechignent à financer des entreprises où le risque est mal maîtrisé. D'autant plus qu'avec leurs vastes réseaux familiaux d'affaires, le monde entier est à leur portée. Très éloignées du paternalisme de certaines élites protestantes du nord de l'Europe, les élites genevoises, disposant de l'embaras du choix pour leurs placements, peuvent ainsi apparaître comme profondément détachées du sort de leurs concitoyens. Genève ne connaît par ailleurs aucune grande affaire industrielle dans la première moitié

du XIX^e siècle et le déclin du secteur textile, basé sur des facteurs exogènes, est suffisamment dissuasif. (...)

Depuis l'Ancien Régime, Genève déborde de capitaux. Si la Révolution française a semé la ruine dans de nombreuses familles de la cité de Calvin et si l'annexion n'a pas apporté le regain d'activité attendu, Genève est cependant toujours, à la Restauration, une ville d'argent. La raison principale de cet état de fait est «l'Internationale huguenote», décrite par Herbert Luthy comme l'ensemble des réseaux d'affaires des négociants

L'ÉCONOMIE CANTONALE SOUFFRE D'AUTANT PLUS QU'EN RÉACTION AUX DIFFICULTÉS, LES DIFFÉRENTS ÉTATS EUROPÉENS, FRANCE EN TÊTE, METTENT EN PLACE DES PROTECTIONS DOUANIÈRES. EN 1821, LA CRISE ATTEINT SON SOMMET. ELLE A RAISON DE L'INDUSTRIE TEXTILE GENEVOISE. QUI DISPARAÎT PRESQUE TOTALEMENT EN 1824.

et banquiers genevois qui couvrent le monde entier. Aucune ville en Europe ne maîtrise aussi bien les métiers de l'argent à travers l'ensemble du continent que Genève. Les familles genevoises ont des parents dans toutes les principales places financières européennes et mènent leurs affaires au sein d'un vaste microcosme protestant. Le développement de cette toile d'araignée de la finance est une conséquence du hiatus entre capitaux détenus par les familles genevoises et capacité de l'économie locale à les absorber. Pendant les vingt-sept années de bonheur (1814-1841), le secteur bancaire local n'est pas très élaboré, mais il suffit aux besoins de l'économie. Il est notamment bien adapté à l'organisation éclatée de la Fabrique. Au travers d'associations privées qui se succèdent à un rythme parfois soutenu, les affaires de banque sont une chasse gardée de l'élite anciennement bourgeoise, qui trouve au sein même de ses réseaux familiaux d'affaires une clientèle suffisante à ses activités. En 1832, Alexandre Dumas estime que la ville compte 85 millionnaires. Un chiffre considérable. À la décharge des financiers genevois, l'industrie locale, notamment le très dominant secteur horloger, ne nécessite pas de grands capitaux fixes, car les professionnels de ce secteur sont or-

ganisés en production éclatée dans de petits ateliers.

Dès la Restauration, la Caisse Revilliod Mare fait office de caisse d'escompte. L'absence d'une véritable banque de crédit centrée sur l'économie locale alimente un débat parfois vif dès le début des années 1840. Le reproche d'un manque d'accès au capital pour les industries locales ressurgit dès que les besoins supposés de l'économie dépassent les capacités de la Caisse Revilliod Mare. Les radicaux réclament un établissement permettant aux industriels d'avoir un accès direct au crédit, tandis que les banquiers privés désirent simplement occuper tout marché financier, pour autant qu'il soit rémunérateur. Avec la révolution fazyste de 1846, le paysage bancaire entre dans une profonde mutation. Comme d'autres cantons suisses, Genève voit se construire deux systèmes bancaires parallèles et concurrents. Le premier est le fruit des anciennes élites et se caractérise par un lien très fort avec les nombreuses associations privées. Le second est constitué de trois banques publiques créées par le régime fazyste et déconnectées du microcosme de la banque protestante. La première manche de cette étonnante compétition est remportée par les banquiers privés, qui fondent en 1846 la Banque du commerce de Genève, qui se substitue à la Caisse Revilliod Mare. Cet établissement devient le concurrent direct de la Banque de Genève, créée par James Fazy quelques mois plus tard. Alors que les banquiers privés puisent dans leurs ressources, l'État liquide la Société Économique, symbole de l'ancienne République. Les actifs de cette institution servent à la création de la Banque de Genève et de la Caisse Hypothécaire, une autre banque publique créée en mai 1847. En 1855, les banquiers privés répondent à la création de cette dernière par celle du Comptoir d'Escompte.

Cette guerre d'influences a des retombées sur les établissements centrés sur l'épargne individuelle. La Caisse d'Épargne, tenue depuis 1815 par les banquiers privés, se voit reprise de force par l'État en 1849. La même année, la petite Caisse des familles, un établissement créé en 1839 par des banquiers privés, est interdite. Cette mesure de rétorsion est décidée par le gouvernement radical après le refus de cet établissement de participer à un emprunt public. Le dernier épisode de cette guerre d'influences est la tentative du canton en 1856 de prendre le contrôle de la Bourse de Genève, la plus grande de Suisse. Émanation de la Société des agents de

change (SAC) fondée en 1849, la Bourse date de 1850. Alors que cette société évolue lentement en se renfermant sur le microcosme des banques privées, James Fazy réagit vivement. Selon lui, la hausse de l'investissement des capitaux genevois dans l'économie régionale passe par une libéralisation de la bourse. En décembre 1856, une loi prévoyant notamment le libre accès à la profession d'agent de change est adoptée. Dans les semaines qui suivent, la bourse publique ouvre, mais les membres de la SAC, disposant de l'accès aux principaux réseaux d'affaires, refusent de s'y rendre. L'échec est immédiat. Un seul agent de change s'est fait inscrire auprès des autorités et il est étranger. La SAC, dont la poursuite des activités est officiellement inter-

LA PREMIÈRE MANCHE DE CETTE ÉTONNANTE COMPÉTITION EST REMPORTÉE PAR LES BANQUIERS PRIVÉS. QUI FONDENT EN 1846 LA BANQUE DU COMMERCE DE GENÈVE. QUI SE SUBSTITUE À LA CAISSE REVILLIOD MARE. CET ÉTABLISSEMENT DEVIENT LE CONCURRENT DIRECT DE LA BANQUE DE GENÈVE, CRÉÉE PAR JAMES FAZY QUELQUES MOIS PLUS TARD.

dite, continue ses affaires dans le cadre des établissements de ses membres. Les amendes qui lui sont infligées débouchent sur une tentative de négociation.

Entre le 3 et le 4 juin 1857, quatre actes législatifs distincts viennent compléter, amender ou modifier la loi. James Fazy est obligé de céder l'essentiel à la Société des agents de change, qui peut poursuivre ses activités dans les locaux officiels de la Bourse.

Dans la seconde moitié du xixe

siècle, la coexistence de deux réseaux bancaires concurrents nuit au développement de banques universelles telle que la Banque Générale Suisse de Crédit Mobilier et Foncier International, créée par James Fazy avec des capitaux privés en 1853. Avec un capital de 25 millions de francs, cet établissement apparaît précurseur des futures banques universelles. Le colosse, situé entre Genève, Lyon et le Piémont, a cependant des pieds d'argile. Sans réel soutien solide, essayant de développer ses activités au milieu d'une pléthore d'établissements, il ne peut jamais connaître le développement escompté et finit par sombrer dans les dettes. En 1864, James Fazy est même sorti du conseil d'administration peu avant la faillite, qui intervient après une longue agonie en 1869. Soucieux de se tenir à leur ligne de prudence, les banquiers privés ne se lancent pas dans l'aventure d'une banque par actions et décident d'abord de formaliser des collaborations entre leurs associations bancaires. Ainsi naissent le Quatuor vers 1840 (Hentsch & Cie, Lombard Odier & Cie, de Candolle Mallet & Cie et Louis Pictet & Cie), puis l'Omnium en 1849 (Paccard Ador & Cie, Bonna & Cie, Philippe Roget & Cie). Ces deux regroupements, qui permettent aux associations privées d'échanger des informations et de grouper leurs forces sur des opérations ponctuelles, fusionnent en 1872 pour donner naissance à l'Association financière. Cette dernière devient l'Union Financière en 1890, une banque d'affaires parmi les plus importantes du pays. Sur le papier, l'Union Financière a tous les atouts pour devenir un poids lourd du secteur en Suisse. En effet, chacun des dix plus importants établissements privés de Genève a un siège au conseil d'administration. Cependant, les banquiers genevois choisissent de conserver leurs associations privées à côté de l'Union Financière, une décision qui aura d'importantes conséquences au XX^e siècle. ■

TOP 5 DES VENTES ÉCONOMIE-FINANCE

PAYOT

Cinq meilleures ventes de la semaine dernière dans l'ensemble du réseau

- 1. Le Capital au XXI^e siècle**
Thomas Piketty
Seuil
- 2. Parcours de vie en assurances sociales**
Béatrice Despland, Ariane Ayer
Verlag Steuern & Recht
- 3. Lois fiscales fédérales 2014**
D. R. Gygax, Th. L. Gerber
Verlag Steuern & Recht
- 4. Droit social. Droit des assurances sociales**
Collectif
Helbing
- 5. Petit guide du leadership provoc'acteur selon Jésus-Christ**
Maxime Morand
Favre

Olivier Perroux est historien-économiste et une personnalité politique genevoise membre des Verts. Son ouvrage «Histoire de Genève, de la création du canton en 1814 à nos jours» porte sur les nombreuses évolutions politiques, économiques et sociales qui ont conduit à la création du canton de Genève actuel. Sa formation d'historien économique lui donne une approche particulièrement aiguisée sur les bouleversements économiques qui se sont succédés à Genève. Olivier Perroux a soutenu sa thèse de doctorat sur les élites protestantes au XIX^e siècle en janvier 2003. Il a travaillé trois ans au Fonds national de la recherche avant d'ouvrir son propre cabinet.

OLIVIER PERROUX

«Histoire de Genève, tome 3, De la création du canton en 1814 à nos jours», Editions Athlès-Presses universitaires suisses, 2014, 156 pages.